Aminata NIAKATÉ

Profession
Avocate

Mandature(s)
2021 - 2026

Membre au titre de la
Entreprises, exploitants agricoles, artisans, professions libérales, mutuelles, coopératives et chambres consulaires

Représentants des artisans et des professions libérales

Désigné par
Union des entreprises de proximité (U2P)

Ancienne Présidente de la FNUJA et Présidente de la Commission Parité-Egalité de l'UNAPL

Organisation représentée :
Union des entreprises de proximité (U2P)
Groupe :
Groupe Artisanat et Professions libérales
Formations de travail :

Commission Environnement | Membre
Délégation aux droits des Femmes et à l'égalité | Membre

Rapporteur de

Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique

14/03/2023

Déclarations

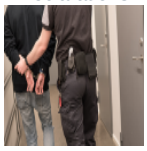

Le sens de la peine

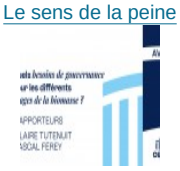

Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ?

SNML2 : se mobiliser dès maintenant pour atteindre le bon état écologique

La prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement

Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?

SFEC : quelle gouvernance pour la transition écologique ?

Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?

Contribution du CESE à l'élaboration de la Stratégie Nationale pour la biodiversité 2021-2030 (SNB3)

Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Contacter Aminata NIAKATÉ

Conseil économique social et environnemental
9 place d'Iéna
75775
Paris Cedex 16

01 44 43 64 02 OU 64 03

aminata.niakate@lecese.fr

https://twitter.com/aminataniakate
https://www.facebook.com/aminata.niakate.75
https://www.linkedin.com/in/aminata-niakate-76745533/
http://www.nkt-avocats.com/
Attaché.e de groupe : Valérie Ramage
tél 01 44 43 64 02 valerie.ramage@lecese.fr ou christophe.yuen@lecese.fr

© - copyright CESE - Mai 2024